



Pū Ti'aaura a Faaineineraa Tōrō'a

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE AUX CONCOURS ET AUX EXAMENS PROFESSIONNELS

ETAPE 1 : Se connecter au site <https://concours.cgf.pf/cgf>

ETAPE 2 : Choisir le concours ou l'examen professionnel concerné, et cliquer sur [Se pré-inscrire](#)

Examens professionnels Techniques Examen professionnel Session 2026	Examens professionnels Administratifs Examen professionnel Session 2026	Conseiller Concours Session 2026
---	---	--

ETAPE 3 : Remplir le formulaire d'inscription en ligne, valider, **télécharger le dossier et l'enregistrer sur votre ordinateur**.

ETAPE 4 : Se connecter à votre accès sécurisé via notre site www.cgf.pf

A la page d'accueil, cliquer sur le bouton « **Mon espace sécurisé** », puis sur le bouton « **Connexion espace sécurisé** »



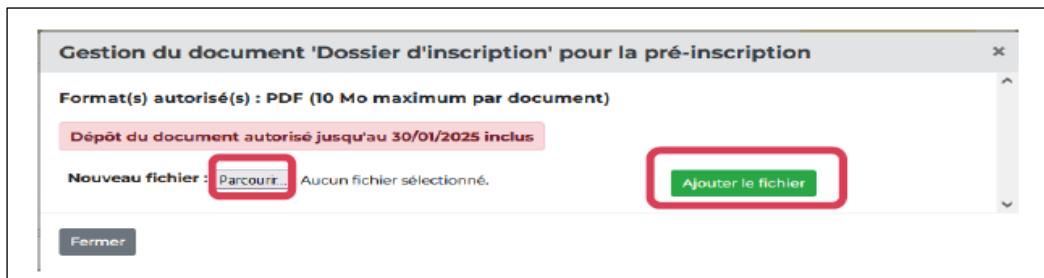
Ou se connecter via <https://concours.cgf.pf/index.aspx?aff=log&dpt=987>

Identifiant : disponible sur le dossier téléchargé de votre inscription en ligne (numéro à 6 chiffres).

Mot de passe : choisi au moment de la préinscription.

ETAPE 5 : Déposer les pièces justificatives en cliquant sur le « **dossier** » pour ajouter une pièce.

Puis, cliquer sur « **Parcourir** » et récupérer la pièce à fournir sur votre ordinateur (selon les formats autorisés). Une fois la pièce sélectionnée, cliquer sur « **Ajouter le fichier** »



Une fenêtre apparaîtra ensuite et vous pourrez vérifier le document transmis en cliquant sur l'œil, ou supprimer le document en cliquant sur la corbeille.



(Répéter cette étape 5 si vous avez plusieurs documents à transmettre, dans la limite de 5 documents par type de pièce à fournir)

ETAPE 6 IMPORTANT : Clôturer et Valider votre inscription sur votre espace sécurisé

Afin de finaliser votre inscription, vous devez impérativement :
Cliquer sur le bouton « **Valider mon inscription »**

IMPORTANT : même si vous n'avez pas l'ensemble des pièces justificatives requises, vous devez tout de même clôturer votre inscription dans le délai imparti.

Vous pourrez fournir les pièces manquantes jusqu'à la clôture des Inscriptions.

ETAPE 7 : Suivi de votre inscription à tout moment via votre espace sécurisé

Tant que vous n'avez pas clôturé votre inscription en ligne.

Bonjour M. Sébastien GUNTHER,
Vous êtes pré-inscrit à l'examen d'Examens professionnels Sécurité Civile, spécialité Caporal-Chef, option Avancement de grade sans changement de spécialité
Pour finaliser votre pré-inscription, merci de cliquer sur le bouton en vert "Valider mon inscription" avant le vendredi 28/03/2025 à 11h00

Pièces à fournir avant le 22/08/2025

- Un arrêté de nomination au grade de caporal pour l'accès au grade de caporal-chef. (0/4)
- Un arrêté de nomination au grade de sapeur pour l'accès au grade de caporal. (0/4)
- Un état des services publics accomplis, justifié par un état de services délivré par l'employeur, ou par un relevé de carrière si le candidat se prévaut d'avoir effectué ses années de services publics au sein d'une autre fonction publique : 2 années de services publics dans le grade de caporal pour l'accès au grade de caporal-chef. (0/4)
- Un état des services publics accomplis, justifié par un état de services délivré par l'employeur, ou par un relevé de carrière si le candidat se prévaut d'avoir effectué ses années de services publics au sein d'une autre fonction publique : 14 années de services publics dont 1 an dans le grade de sapeur pour l'accès au grade de caporal. (0/4)
- Une attestation de la formation Chef d'agrès VSAV ou la formation optionnelle (EAPI ou PAO ou ACPRO). (0/4)
- Une attestation de la formation Chef d'équipe. (0/4)
- Une attestation de la formation continue PSE1. (0/4)
- Une attestation de la formation continue PSE2. (0/4)
- Une attestation de la formation OCOPCTAC (uniquement pour le CTA). (0/4)
- Une photo d'identité lisible et récente. (0/4)
- Une photocopie lisible de la carte d'identité ou du passeport, ou du permis de conduire. (0/4)

Valider mon inscription

Une fois le dossier clôturé et réceptionné par le Centre de Gestion, vous pourrez compléter les pièces dans la limite des dates indiquées.

Une fois votre inscription clôturée.

Bonjour M. Tuarae AH-YUN,
Vous êtes inscrit à l'examen d'Examens professionnels Sécurité Civile, spécialité Caporal, option Avancement de grade sans changement de spécialité
Votre dossier a été reçu par le Centre de Gestion, il est en cours d'instruction.

Lorsque votre dossier a été instruit et validé.

Bonjour M. Tuarae AH-YUN,
Vous êtes inscrit au concours INTERNE de Major, spécialité Sécurité civile
Vous êtes admis à concourir (Dossier complet).